



## Le mot du maire


Chères Wattenaises, chers Wattenais,

La presse en a fait l'écho récemment, une maison médicale dans notre cité est une certitude. Avec au minimum quatre médecins dans laquelle arriveront des kinés, infirmiers, diététicienne, psychologue, ostéopathe, la liste n'est pas exhaustive à ce jour. C'est un projet public/privé sur lequel nous travaillons depuis plusieurs mois. La Communauté de Communes des Hauts de Flandre prendra à sa charge l'aménagement du parking, cette maison médicale se situera rue Saint-Antoine. Juste à côté, la réfection de la « maison Caron », qui accueillera les futurs bureaux de l'A.D.M.R., est dans sa phase d'appel d'offre aux entreprises. L'économie locale doit en tirer un profit maximum !

Les ex-ateliers municipaux et le vestiaire social ont disparu du paysage. Le début de travaux des 18 appartements est prévu pour le mois de septembre. Durant les vacances scolaires, les chéneaux des écoles Brachet et Fortry seront rénovés, ainsi que les menuiseries situées à l'étage de la mairie. Au chapitre des petits travaux, une nouvelle grille a été installée à l'abbaye par un artisan local, Aa Métallique. Des panneaux d'information historique ont été mis en place dans l'enceinte de l'abbaye, que vous pourrez découvrir lors des visites guidées de juillet à septembre. Un autre panneau décrivant l'histoire de Loverstel a été installé sur le mur de l'école René Drila. Des travaux pour sécuriser les caves de la Maison de l'évêque, où les chauves-souris hibernent, ont été réalisés et financés par le CPIE Chaîne des Terrils.

Vous possédez un jardin, et vous ne pouvez plus ou n'avez pas le temps de l'entretenir ? Des personnes peuvent être intéressées selon la formule 50/50, faites vous connaître en mairie. Contre les voleurs de fleurs, pensez à rentrer vos jardinières le soir. Rappel du Code Civil: l'entretien de son caniveau et du trottoir incombent aux résidents, attention à la prolifération des mauvaises herbes ! De même les déjections canines doivent être ramassées. Bon été à tous!

Daniel Deschodt



■ **Pas de permanence de la CAF du 15 juin au 14 septembre 2015.**  
Consultez le site internet [www.caf.fr](http://www.caf.fr) pour vos démarches.

■ **Centre socio-culturel**  
Fête des ACM le 6 août



■ **Don du sang le 17 juillet**  
Collecte de sang total de 9h à 12h et de 14h à 18h  
salle moyenne de la salle Saint-Gilles.  
Et aussi le 28 août de 14h à 18h.



■ **A compter du 1er juillet 2015 l'instruction des demandes de permis de construire et de déclarations de travaux est assurée par la cellule droit des sols de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre.**

Prochaines permanences sans rendez-vous d'André Figoureux, président de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre

■ Le vendredi de 14h00 à 15h30 dans les 4 pôles de la CCHF: 3 juillet à Bergues, 10 juillet à Hondsc-hoote et 17 juillet à Wormhout.



■ **La mer à 35 minutes de Watten!** L'opération des Navettes de plage est reconduite pour l'été 2015 avec une "Ligne verte" jusqu'à la plage de Petit-Fort-Philippe. Véhicules climatisés et équipés de soutes pour poussettes, glacières, jeux... Départ de la Grand Place face à la Résidence de la Brasserie \* Sauf le vendredi départ carrefour rue de la Gare - rue P. Leulliette. Du 4 juillet au 23 août:

▶ <b>Aller</b>	▶ <b>Retour</b>
11:25 Watten	18:00 Petit-Fort-Philippe
12:00 Petit-Fort-Philippe	18:35 Watten

La ligne verte dessert aussi Millam - Wulverdinghe - Saint-Momelin - Holque



■ **L'Insee réalise jusqu'au 31 octobre 2015 une enquête statistique sur la formation et la qualification professionnelle.** Certains habitants de la commune ont été sélectionnés et seront interrogés par un enquêteur de l'Insee muni d'une carte officielle et prévenus par courrier du nom de l'enquêteur.



**DAE: Défibrillateurs Automatiques Externes**  
Des défibrillateurs utilisables en cas de problème cardiaque sont installés :

▶ à l'Office de Tourisme (**accessible 24/24h**),  
▶ et aussi au stade Lengagne, à la salle Besson, et à la salle Harlay.

## Réunion du conseil municipal du 4 mai 2015

---

Le conseil municipal s'est réuni le 4 mai à 19h00 sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire et a adopté les délibérations suivantes.

Etaient présents : M. Deschodt, M. Avart, Mme Lecoq, M. Ducrocq, M. Penez, M. Dambricourt, M. Berquez, M. Blin, Mme Cousaert, Mme Danset, Mme Deram, Mme Isola, Mme Dufour, M. Duval, Mme Erckelboudt, Mme Lamarque, Mme Questier, Mme Rousselle, Mme Sagniez, M. Vandenbussche, M. Vanpoperinghe. Excusés: M. Guilbert (procuration Mme Dufour), M. Marie (procuration M. Blin).

### Terrains allée des Tulipes

M. le Maire invite le conseil à se prononcer sur la proposition validée par la Commission des travaux lors de sa réunion du 20 avril, à savoir :

- ▶ donation à la commune par Messieurs Doutrelant et Dubiez des parcelles n°1455 et n°1458 soit 175m<sup>2</sup>
- ▶ échange sans soulte de la parcelle cadastrée n°1781 d'une contenance de 382m<sup>2</sup> contre les parcelles n°1784 d'une contenance de 244m<sup>2</sup> et n°1785 d'une contenance de 47m<sup>2</sup>
- ▶ partage 50-50 des frais de géomètre et de notaire.

Monsieur le maire rappelle que le classement en domaine public des parcelles privatives remises par les propriétaires a été relancé lors de l'entrée de la commune dans la Communauté de Communes de la Colme afin de permettre la réalisation de travaux d'assainissement inscrits par le SIVOM des Cantons de Bourbourg-Gravelines.

Il indique que l'inscription des travaux d'enfouissement des différents réseaux a été demandée au SIECF, ainsi que la prise en compte de la moyenne tension et enfin l'aménagement de la voirie à la CCHF.

Monsieur Penez, conseiller délégué aux travaux, prend ensuite la parole pour soumettre une contre-proposition au conseil municipal à savoir : vente à Mrs Dubiez et Doutrelant de la parcelle souhaitée au prix de 54 € le m<sup>2</sup> au motif que les terrains échangés ne présentent aucun intérêt pour la commune et qu'ils sont inondables. Il demande qu'en cas

de vote, son refus soit clairement mentionné au procès-verbal. 7 conseillers municipaux sur les 21 présents réclament alors un vote à bulletins secrets. Le conseil, invité à voter sur la proposition de la Commission des travaux à savoir : la donation, l'échange sans soulte et le partage des frais de géomètre et de notaire, se prononce comme il suit : votants 23, suffrages exprimés 21, (2 bulletins nuls)

▶ contre : 5

▶ pour : 16

Monsieur le maire est donc autorisé à signer tous les actes relatifs à la mise en œuvre de cette décision.

### Adhésion de la CCHF au pôle métropolitain de la Côte d'Opale

A l'unanimité le conseil valide l'adhésion de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre au pôle métropolitain de la Côte d'Opale qui a pour objet de mener à bien des actions d'observation, d'élaboration de documents structurants de coordination, de mutualisation et de pilotage entre les EPCI membres.

### Demande de subvention du Comité Régional Nord-Pas-de-Calais de Handisport

Une subvention de 50 € a été accordée à cette association à l'unanimité.

### Séisme au Népal

Une subvention de 500 € est allouée au Secours Populaire Français à l'unanimité.

### Commission extra-municipale des Jeunes

Monsieur le Maire invite les élus municipaux à se positionner sur leur participation à la commission extra-municipale des jeunes, créée à l'initiative de Manon Erckelboudt lors du conseil municipal du 30 mars dernier. Il enregistre les candidatures de : Joël Ducrocq, Guillaume Duval, Bernard Vanpoperinghe, Vanessa Danset. Il indique qu'il en sera également membre.

## Réunion du conseil municipal du 22 juin 2015

---

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 22 juin à 19h00 sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire.

Etaient présents : M. Deschodt, M. Avart, Mme Lecoq, M. Ducrocq, M. Penez (jusqu'à 19h15), M. Blin, M. Berquez, Mme Danset, Mme Deram, Mme Dufour, M. Duval, Mme Erckelboudt, Mme Isola, M. Marie, Mme Rousselle, Mme Sagniez, M. Vanpoperinghe.

Excusés : M. Vandenbussche, M. Guilbert (procuration à M. Berquez), M. Dambricourt (procuration M. Deschodt), Mme Cousaert (procuration à Mme Dufour), Mme Lamarque (procuration à M. Blin), Mme Questier (procuration à M. Vanpoperinghe).

M. le maire présente les délibérations inscrites à l'ordre du jour qui sont toutes adoptées à l'unanimité.

### Transfert de la compétence espaces verts de la CCHF au SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme

A compter du 1er juillet la CCHF restituera sa compétence espaces verts aux communes de l'ancienne Communauté de Communes de la Colme. Celles-ci ont souhaité l'exercer en commun sous l'égide du Sivom des Rives de l'Aa et de la Colme en lui transférant cette compétence qui comprendra l'entretien des espaces verts dont les terrains de football, synthétique compris, hors fleurissement avec tous les biens, équipements et services publics nécessaires à son exercice. Le conseil a autorisé la signature du procès-verbal de transfert afférent à la compétence « espaces verts » entre la CCHF et le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme ainsi que toute pièce utile à l'exécution de la délibération.

## Travaux de l'église : diagnostics

La commission d'appel d'offres a examiné les candidatures suite à la consultation concernant le diagnostic amiante et plomb de la toiture de l'église. La société Socotec, moins disante a été retenue pour un montant de 630 € HT hors prélèvements et analyses. La Société « Les Compagnons du Bois » moins disante, a été retenue pour un montant de 3 990 € HT pour le diagnostic charpente de l'édifice. Cette procédure est nécessaire avant de pouvoir envisager la réparation de la toiture de l'église qui sera prise en charge par le Sivom.

## Rentrée scolaire 2015. Prix des repas à la cantine, bus collégiens, forfait fournitures scolaires

La commission cantine réunie le 12 mai a proposé au conseil de reconduire les tarifs 2014/2015 pour la rentrée 2015 soit pour la cantine : enfant de Watten primaire et encadrant périscolaire : 3,20 €; enfant de Watten en maternelle : 3,10 € ; enfant hors de Watten : 4,20 € ; enseignant subventionné : 4,50 € ; enseignant non subventionné : 5,50 €. Pour mémoire le prix de revient d'un repas à la cantine est de 5,71 €. Pour le transport des collégiens non pris en charge par le département, il est proposé de reconduire la prise en charge par la commune de la moitié du coût de la carte de transport. Pour le forfait fournitures scolaires, il est proposé de le fixer à 46 € par enfant au lieu de 45 en 2014/2015.

## Validation des cartes cadeaux au personnel

A la demande de la perception de Bourbourg, le conseil municipal a validé par délibération le remplacement du co-

lis et du cadeau offert au personnel communal à l'occasion de la fête de fin d'année par des bons d'achats à valoir dans le commerce local. La valeur des cadeaux et des bons d'achats est identique soit 50 €.

## Demande de subvention exceptionnelle des « Restos du Coeur »

Afin de financer une opération à destination des bénéficiaires des Restos du Coeur, la commune a été sollicitée pour une participation financière. Une subvention de 100 € a été votée, sachant qu'il est déjà versé par le C.C.A.S. de Watten pour 2015 une somme de 1093 €. En outre la commune met du personnel, des locaux et du matériel à disposition pendant la durée de la campagne.

## Décision modificative n°1

Ces opérations comptables n'entraînent pas de dépenses ou de recettes supplémentaires, elles sont un ajustement nécessaire entre différents chapitres du budget en fonction de paramètres comptables non connus au moment du vote du budget. En investissement la modification portera sur la somme de 37 487,58 € et de 5 943,79 € en fonctionnement.

## Prise en charge de la compétence Gemapi

Cette compétence concerne la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Elle est prévue par la loi du 27 janvier 2014. Le conseil a décidé de prendre la compétence Gemapi par anticipation et de transférer son exercice à la Communauté de Communes des Hauts de Flandre. Tous les foyers du territoire seront concernés par cette taxe de solidarité.

## ■ Nouveaux horaires de la

### Trésorerie de Bourbourg

#### A compter du 1er juillet 2015

Lundi mardi jeudi: 9h-12h et 14h-16h  
(Fermé le mercredi et le vendredi)

## Etat civil

### Bienvenue

- Léo LESUISSE né le 16 avril 2015, fils de Guillaume et de Rachel RALKO, 39 rue de l'ermitage
- Jeanne DAMBRICOURT née le 26 avril 2015, fille de Sébastien et de Justine FEMERY, 168 rue de Millam
- Appoline LODIGEOIS née le 13 juin 2015, fille de Benjamin et de Alisson RYCKELYNCK, 142 rue de la Colme

### Ils nous ont quittés

- Mme Andrée PREVOST veuve de René POPIEUL, 78 ans, 6 rue de l'Ermitage, décédée le 10 avril 2015
- M. Gilbert DEMARTHE époux de Jeannine HERLEN, 72 ans, 8 rue des marguerites, décédé le 13 avril 2015
- M. Joël LANDRY, 66 ans, 42 rue de la Colme, décédé le 23 avril 2015
- Mme Jacqueline CAINE épouse Norbert HOLLAND, 80 ans, 130 rue Pascal Leulliette, décédée le 29 avril 2015
- Mme Thérèse CAUDOUX veuve Michel BODART, 82 ans, 6 rue de l'Ermitage, décédée le 02 mai 2015
- M. Claude VANDENBUSSCHE époux de Christine MAILLET, 50 ans, 18 allée des roses, décédé le 09 juin 2015

## Animaux

.....  
Attention à ces deux maladies!

### ■ La Leptospirose

Maladie transmise par l'urine de certains mammifères dans les milieux humides (rats, ragondins, sangliers, belettes, lapins).

### ■ L'Echinococcose

Parasite du chien et du renard.

#### Conseils:

- vermifuger son chien deux fois par an
- se laver les mains après une activité extérieure
- éviter les léchettes de votre chien

Parlez en à votre médecin.



## Cet été: animations et visites guidées

Jusqu'en septembre 2015 la commune et l'office de tourisme vous proposent des visites guidées des sites emblématiques de la ville, accessibles à tous. Pensez à réserver à l'avance auprès de l'office de tourisme au 03.21.88.27.78 ou à [tourisme@watten.fr](mailto:tourisme@watten.fr)

- ▶ 6 et 20 juillet, 3 et 17 août, 19 et 20 septembre à 16h00 Site de l'abbaye, autour des fortifications et des ruines de la tour (gratuit)
- ▶ Tous les dimanches jusqu'au 20 septembre de 15h00 à 19h00 Le moulin de la Montagne (sauf premiers dimanches du mois), par les Amis du Vieux Watten (tarif 1€, gratuit - 14 ans et aux Journées du Patrimoine, tél. 03.21.88.04.52)
- ▶ 23 juillet, 20 août, et 19 septembre à 17h30 Eglise Saint-Gilles (gratuit)
- ▶ 1er juillet, 12 et 26 août à 15h00 Sur les traces du passé de Watten (gratuit)

## Evénements à venir



- **Challenges de pétanque:** les dimanches 5 juillet, 14 juillet, 30 août, 13 septembre, 20 septembre et 27 septembre. Rendez-vous au 1000 clubs
- **Tournoi de sixte junior challenge José Perquy:** le samedi 25 juillet, organisé par le Club Sportif de Watten
- **Tir de Championnat sur 2 perches** le dimanche 2 août, avec la société des archers "La Guillaume Tell". **Tir supplémentaire sur 2 perches, challenge J.P. Decool et tir de ducasse** le mardi 4 août
- **Repas des aînés** le samedi 12 septembre organisé par le C.C.A.S.
- **Portes ouvertes au Club Canin** le samedi 26 septembre

### Animations et spectacles cet été



- ▶ A l'Office de Tourisme: du 4 au 25 juillet exposition Vision du Monde, du 8 au 29 août exposition de peinture sur disques vinyles, et du 5 au 26 septembre exposition de peintures
- ▶ 14 juillet Fête Nationale, concert à la maison de retraite, défilé, et concours de pétanque l'après-midi
- ▶ 30 juillet Watt'athlon
- ▶ 15 août Fête médiévale à l'abbaye
- ▶ 19 septembre 20h30 et 21h30 Visite contée du site de l'abbaye avec Le Brueghel (3€ par personne) à l'occasion des Journées du Patrimoine

### Brocantes, ducasses et lotos cet été



- 5 juillet Brocante de l'Amicale des Sapeurs pompiers
- 1er août Inauguration de la ducasse et concours de vélo fleuris
- 2 août Ducasse et feu d'artifice vers 22h30 place du Rivage
- 6 septembre Brocante et braderie
- 13 septembre Loto des Dogues Audomarois
- 27 septembre Brocante de la Saint-Michel (Union Commerciale)

## Commerces et artisanat

### ■ Le Stock s'aggrandit

Le Stock développe la vente de meubles d'occasion, outillage et matériel professionnel, et dès octobre véhicules d'occasion. Ouvert du mardi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 19h, et dimanche 14h à 19h.  
M. Vincent BARDEL ZA Vandesmet  
Tél. 06.95.76.28.43

### ■ Netto: nouvelle laverie automatique

Lavage et séchage. Ouvert 24h/24 (CB et pièces acceptées).  
Tél. 03.21.98.83.06

### ■ L'Atelier du Tambour

Fabrique de tambours  
M. Fabien POTTIEZ. 50bis rue Vandesmet  
Tél : 03.21.39.43.77 ou 06.58.02.85.81

### ■ Caroline Esthétique Beauté

Est transféré au 13 rue des Alliés.  
Tél : 06.20.75.31.25

AYEZ LE REFLEXE COMMERCE LOCAL

### ■ Salon de Coiffure Deschodt

Maggy devient mixte. Ouvert du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 8h à 17h.  
25 rue de Millam. Tél : 03 21 88 26 82.

## Associations

### ■ Jujitsu Club

Mme Karine LEPRINCE succède à M. Jacques SIMON à la présidence.

### ■ Club Sportif (Football)

M. Jules HOLIN succède à M. Ludovic DARSY à la présidence.



Retrouvez Watten sur internet et sur les réseaux sociaux!

■ Site internet de la commune:  
**[www.watten.fr](http://www.watten.fr)**

■ Inscrivez vous à la lettre d'information en envoyant votre demande à [newsletter@watten.fr](mailto:newsletter@watten.fr)



■ NOUVEAU! Facebook de la Ville de Watten  
[www.facebook.com/VilleWatten](http://www.facebook.com/VilleWatten)



■ NOUVEAU! Twitter de la Ville de Watten  
[www.twitter.com/VilleWatten](http://www.twitter.com/VilleWatten)



■ Page Youtube de la commune  
[www.youtube.com/MairieWatten](http://www.youtube.com/MairieWatten)